



Compte rendu CHSCT-CTL du 24/04/2020

Vos représentants CHSCT SOLIDAIRES FINANCES siégeant ce jour :

- Nicolas GOU (titulaire – SRE Douane)
- Guillaume ROUSSEL (titulaire – Secrétaire Solidaires Finances Publiques)

Vos représentants CTL SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES siégeant ce jour :

- Frédéric MASON (titulaire – SIE Montpellier 2)
- Guillaume ROUSSEL (titulaire – Secrétaire Solidaires Finances Publiques)
- Claude DANJARD (titulaire – PCE Biterrois)

Déclarations liminaires

M Barreault a répondu à deux déclarations liminaires dont une de Solidaires Finances.

Il salue les agents de la DGFIP pour l'accomplissement de leurs missions dans cette période difficile. Il remercie l'Inspecteur Sécurité Santé au Travail (ISST) et la médecine de prévention pour leurs échanges réguliers et leurs aides précieuses.

Il apprécie la tenue d'audioconférences régulières avec les organisations syndicales.

Il tient à un langage clair sur les mesures de prévention.

Les moyens de travail à distance seront augmentés, avec l'utilisation possible des petites unités centrales. Il est attentif aux conditions des télétravailleurs, car un rythme de 5 jours par semaine peut poser des difficultés.

À partir du 11 mai, la reprise d'activité sera progressive, il n'est pas question de prendre des risques, aujourd'hui les conditions d'une ouverture au public ne sont pas optimales.

Le Plan de Reprise d'Activité (PRA) sera organisé en 2 volets :

- un volet organisationnel (solutions de télétravail pour les personnes à risque et les parents d'enfants de – 16 ans, à mettre en place si les missions le permettent).
- un volet fonctionnel (calendrier et priorisation des missions).

Ce plan sera présenté, en partie, au prochain CHSCT du jeudi 7 mai.

Sur la suppression des jours de congés, il fait un parallèle avec le privé mais ne veut pas se prononcer dessus.

Il indique la suspension des opérations NRP, mais pour lui le plan est toujours valide.

Solidaires Finances demande l'annulation des opérations prévues au 1^{er} septembre 2020 et au 1^{er} janvier 2021, car les agents n'auront pas eu les réunions et entretiens prévus pour s'informer des restructurations à venir, ni la tenue d'un CTL à cet effet, avant le début de la campagne de mutation.

M Barreault déclare qu'une analyse sera faite sur ce report et qu'un CTL se tiendra début juillet et nous échangerons à ce moment-là.

1 – Organisation de la campagne IR dans le contexte de la crise sanitaire du COVID-19

CTL :

Mme Rabiau présente l'organisation de la campagne IR.

Il y a eu une augmentation du nombre d'agents inscrits au PCA mais dans un respect des règles sanitaires.

Des plans des bureaux par service, respectant la distance de sécurité entre les agents, ont été faits.

Une organisation a été mise en place pour répondre aux sollicitations à distance (E-contact, BALFUS et téléphone), car l'accueil physique n'est pas programmé pour l'instant.

Un maximum de demandes d'usagers seront traités grâce à l'aide des services d'appui (PCR, PCE, Brigades, DAJ, DIRCOFI, Direction).

Les SIP se concentrent sur BALFUS et E-contact.

Des pools téléphoniques sont installés à Béziers Verdier (SIPE Pézenas, Bédarieux et Lodève) à Chaptal (SIP Sète, Montpellier 1 et Nord-ouest) et Montmorency (SIP Lunel).

Une montée en puissance modérée avec des vérifications journalières permettant un ajustement à la baisse ou à la hausse. En ce moment la moyenne est de 25 appels/jour/agent. Un envoi de mass-mails a été fait et la semaine prochaine, la charge devrait être plus importante.

Un aide sur les E-contact est également faite pour les SIP Ouest Hérault, Montpellier 2 et Sud-est.

Le pool de Montmorency peut aussi intervenir en support des centres d'appels nationaux (CPS, centres de contact, N° PAS...).

Pour les services d'appui, une alternance sera faite entre téléphone et E-contacts.

Les télétravailleurs travailleront 5 jours sur 5 et les agents en présentiels 1 jour sur 2.

Tous les agents inscrits pourront être mobilisés si la charge de travail s'avère nécessaire.

Une communication dans les médias est prévue (par exemple un point hebdomadaire sur France Bleu) ainsi qu'avec les partenaires institutionnels (MSAP, Mairie, CCAS...).

341 ordinateurs portables sont déployés sur le département, 52 nouveaux portables arrivent (10 installés au CPS lundi matin et 42 en cours de livraison).

Solidaires Finances demande si avec l'application E-contact disponible lundi sur l'ordinateur personnel, quels dispositifs sont envisagés et si les collègues volontaires assignés aux E-contacts pourront travailler depuis chez eux, et un point sur la commande des téléphones portables.

Mme Rabiau va organiser et intégrer cette nouvelle possibilité : quelles équipes, mobilisation des collègues confinés et peut-être renvoi à domicile de certains agents des services d'appui.

M Pierre indique avoir reçu 45 téléphones portables et 100 sont en commande. Ils permettront de gérer les rendez-vous téléphoniques (APRDV en télétravail).

Sur la comparaison avec, dès le début du confinement, l'installation aux douanes d'un grand nombre d'unités de travail à domicile, M Barreault a répondu que les services informatiques étaient compétents en la matière et que pour des raisons de sécurité, ça n'avait pas été mis en place à la DGFIP. Mais il y a eu une évolution sur ce sujet depuis le 23 avril, avec l'autorisation de déployer les petites unités centrales chez les agents. Il restera des sujets à traiter : l'accord des agents, la connectique...

CHSCT :

L'adaptation du DUERP en relation avec la crise sanitaire est en cours. La note nationale des médecins de prévention est en ligne sur ULYSSE 34.

À une question de Solidaires Finances sur la gestion des casques sur le pool téléphonique de Montmorency (les autres pools sont organisés dans les bureaux individuels des agents), la direction indique que les casques sont individuels et que les agents les ramènent chez eux après le travail.

Solidaires Finances demande si les contrôles annuels des VMC et périodiques des climatisations ont-ils bien été effectués dans les pièces signalées sur les plans ?

L'assistant de prévention nous répondra lors du prochain CHSCT.

Solidaires Finance indique que selon des études, la durée de vie du virus sur le papier est largement supérieure à J+1. Le médecin de prévention du 66 préconise de ne pas ouvrir les documents avant J+9. Sur les plateaux de travail, où plusieurs postes sont occupés, la volatilité du virus a été démontrée dans plusieurs études, plus de personnes occupent une même pièce, plus les risques sont importants. Nous demandons que le port du masque soit obligatoire.

Mr Barreault ne veut respecter que les consignes du Secrétariat Général (SG) et donc des médecins de prévention, ni moins ni plus. Pour la campagne IR, il a été demandé aux chefs de service de se servir au maximum des bureaux individuels au lieu des plate-formes.

Le Dr Baume (Médecin de Prévention) est intervenue sur les mesures d'hygiène et de sécurité :

- la présence de gel hydroalcoolique ne remplace pas le lavage des mains.
- le nettoyage des locaux est aussi de la responsabilité des agents (par rapport à eux-mêmes et aux autres).
- l'aération des couloirs doit se faire par l'ouverture d'autres pièces.
- le masque n'est pas prévu pour l'instant.
- les agents doivent respecter le nettoyage des espaces communs.

L'ISST est aussi intervenu :

- le dialogue social interactif doit continuer.
- un rappel sur l'importance de tenir des CHSCT dans cette période.
- une information continue doit être faite sur la protection des agents et sur les préconisations sanitaires.
- pour l'évaluation des risques, normalement annuelle, mais exceptionnellement, la direction doit mettre à jour le DUERP de manière générale avec les notes du SG.
- rappel sur la responsabilité de l'employeur et des agents (article L 4122-1 du code du travail).

Pour les bureaux collectifs, la mise en place de plexiglas peut être une solution selon le Dr baume mais pour l'instant ce n'est pas validé par le SG.

Modification du PCA (INSEE)

Mme Dervaux informe que l'envoi des pièces de recensement est une mission régaliennne. Une procédure adaptée aux préconisations sanitaires est mise en place pour la mise sous cartons des questionnaires et leur enlèvement par le prestataire de services. Cette procédure a été validée au niveau national.

Quatre agents volontaires par équipe de deux, en alternance, vont préparer les cartons le 4 et 5 mai, et de leur enlèvement le 7 mai.

Des consignes ont été données sur les préconisations sanitaires : les agents ne se croisent pas, un nettoyage approfondi des locaux utilisés sera fait.

Un contact des agents avec la médecine de prévention a été établi pour vérifier s'ils n'étaient pas considérés comme personnes à risque.

Questions diverses

Le secrétaire du CHSCT a demandé la possibilité de faire des visites de site après le déconfinement. Solidaires Finances a demandé l'attribution de masques lors de ces visites. L'ISST va faire remonter à Paris pour avoir une doctrine de visite des sites lors du prochain CHSCT.

Pour le nettoyage des voitures des douanes, un lavage de la voiture doit être fait en début et en fin de service, entre chaque contrôle un coup de lingette sur le volant, les portes et le levier de vitesse, et un lavage des mains au gel hydroalcoolique suffisent.

La demande par les OS de la reconnaissance du COVID-19 en maladie professionnelle au ministère des finances sera à l'ordre du jour du prochain CHSCT.

Le remboursement des frais de repas sera acceptée pour la Paierie Départementale oubliée dans la note locale.

Ce compte-rendu n'engage que ses rédacteurs mais se veut aussi fidèle que possible aux débats afin d'informer au mieux les agents sur les travaux du CHSCT et du CTL de l'Hérault et nous restons à votre disposition pour toute précision.

Solidairement. Vos représentants.